



MANIFESTE DE JEUNES AGRICULTEURS
Pour une souveraineté alimentaire après la
crise
Nos demandes en bref :



1. Structurer des filières durables qui assurent la montée en gamme de notre alimentation et garantissent une origine France accessible à tous les consommateurs, tout en sécurisant le revenu des producteurs

- Faire appliquer le dispositif issu des EGAlim, même en temps de crise, pour ramener la valeur dans les cours de ferme.
- Garantir la construction du prix en marche avant, qui repose sur la contractualisation et la prise en compte des indicateurs de coûts de production.
- Renforcer l'organisation et la transparence dans les filières.
- Lutter contre la guerre des prix (hausse du SRP, encadrement des promotions).
- Renforcer les contrôles et appliquer les sanctions (pratiques déloyales, prix abusivement bas, etc.).
- Créer davantage de valeur (montée en gamme de nos produits) et renforcer la lutte pour la transparence sur l'origine des produits agricoles et transformés.
- Renforcer le lien entre production et consommation : encourager et développer les pactes alimentaires territoriaux.

2. Développer une politique de lutte contre le changement climatique par des pratiques plus durables et innovantes

- Favoriser les pratiques luttant contre le réchauffement climatique telles que la captation du carbone et les agricultures respectueuses des sols.
- Favoriser l'innovation en finançant plus de recherches et en facilitant les expérimentations des agriculteurs sur leur ferme.
- Encourager l'utilisation raisonnée des produits phytosanitaires.
- Gérer la ressource en eau de façon pragmatique par des projets de territoire qui concilient impératif environnemental, économique et adaptation aux aléas climatiques.
- Accompagner les agriculteurs dans le futur PNDAR 2021 – 2027 pour leur permettre de répondre aux grands enjeux sociétaux, environnementaux et économiques, notamment en favorisant l'innovation.

3. Développer une complémentarité d'outils de gestion de l'ensemble des risques qui pèsent sur une exploitation

- Développer une culture de la gestion des risques : mieux anticiper et analyser le risque à l'échelle de l'exploitation.
- Mettre en place une politique de gestion des risques adaptée : un budget ambitieux et une meilleure articulation et efficacité des outils.
- Favoriser l'innovation dans nos systèmes alimentaires : permettre de développer la triple performance économique, sociale et environnementale de l'agriculture.
- Développer le potentiel de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de stockage du carbone des exploitations : valoriser l'engagement des agriculteurs dans l'adaptation et l'atténuation au changement climatique.

4. Promouvoir des politiques publiques à l'installation et la transmission : pour des jeunes agriculteurs nombreux sur les territoires

- Créer une campagne de promotion métier avec tous les acteurs du monde agricole autour d'un message positif et apolitique sur les métiers de l'agriculture.
- Renforcer la formation initiale et la formation continue.
- Renforcer la politique d'accompagnement humain et financier des jeunes agriculteurs en l'adaptant aux besoins du territoire tout en gardant un socle commun pour assurer une cohérence nationale.
- Défendre une PAC ambitieuse sur le Renouveau des Générations en agriculture en doublant le budget dédié.
- Renforcer la politique d'installation et de transmission par :
 - La création d'un suivi post-installation.
 - La transformation du Plan d'Entreprise pour qu'il devienne un vrai outil de pilotage.
- Mettre en place des politiques publiques adaptées, notamment dans l'objectif de définir et de valoriser l'actif agricole.
- Assurer la transmission des exploitations, particulièrement en cas de départ en retraite précipité par un accompagnement des cédants et des mesures fiscales et sociales.

5. Définir l'actif agricole pour accompagner les vrais agriculteurs

- Elaborer une définition européenne de l'agriculteur professionnel (adaptable dans chacun des Etats Membres) fondée sur un niveau de formation, sur l'acte de production, sur des critères de revenu, de gouvernance de l'exploitation, de temps de travail et dont les retraités, en plus d'un critère d'âge, seront exclus.

6. Faciliter la préservation et l'accès à la terre pour ceux qui produisent l'alimentation

- Préserver les surfaces agricoles par un principe de protection des terres.
- Favoriser l'accès des jeunes au foncier et lutter contre la concentration des terres agricoles.
- Instaurer un agrément des mutations des parts de société pour mettre fin au contournement du droit de préemption des SAFER.

7. Soutenir une politique agricole commune et ambitieuse à l'échelle européenne

- Défendre une PAC forte, commune, qui permette de structurer les filières agricoles et d'assurer leur résilience face aux chocs notamment économiques.
- Défendre une politique ambitieuse de gestion de l'ensemble des risques.
- Défendre une PAC incitative, qui permette de valoriser les efforts fournis par les agriculteurs en matière environnementale.
- Remettre en place des outils de régulation des marchés, ainsi que des mesures de gestion de crise facilement mobilisables (déclenchement automatique).
- Défendre un budget à la hauteur des enjeux.

8. Revoir les règles du commerce international alimentaire pour plus de complémentarité

- Dénoncer les accords de libre-échange tels qu'ils sont élaborés aujourd'hui, à l'image du Ceta, du Mercosur ou plus récemment du Mexique.
- Assurer un traitement différencié des questions agricoles dans les négociations commerciales internationales: faire que l'agriculture ne soit plus une monnaie d'échange.

9. Permettre aux jeunes agriculteurs du monde entier d'envisager un avenir commun

- Développer les échanges et les solidarités nouvelles entre jeunes agriculteurs du monde : développer le réseau international des jeunes agriculteurs créé en 2019 à l'occasion du Sommet International des Jeunes Agriculteurs.

